

CE 2022-2023

Membres :

BEAULIEU, Élise - éducatrice
COUTURE, Stéphanie - parent
GUILBAULT, Sophie - psychoéducatrice
LAMONTAGNE, Martin – président
ROY, Roxane - enseignante
TARDIF, Serge - parent
VAUDEVILLE, Julie - enseignante

DUCLOS, Stéphanie - substitut
Enseignante
BACON, Caroline – substitut parent

Secrétaire :

TREMBLAY, Nathalie

Direction :

CLOUTIER, Véronique

20230515-01

20230515-02

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la rencontre du lundi 15 mai 2023

1. Ouverture de la séance par le président

M. Lamontagne, président, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 10, en TEAMS.

2. Présences et vérification du quorum par la secrétaire

Nous avons quorum.

3. Période de questions réservée au public.

Il n'y a aucun public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

M^{me} Beaulieu propose l'adoption de l'ordre du jour

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 avril 2023

Parce que les membres avaient déjà lu le procès-verbal, nous n'en faisons pas la lecture.

M^{me} Couture propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 24 avril 2023.

5.1 Suivi au procès-verbal

M. Lamontagne demande si nous avons trouvé d'autres partenaires pour l'activité du mois de l'autisme dont le partenaire Wal Mart avait annulé en mars dernier.

La directrice informe les membres qu'on lui a proposé la Chambre de commerce comme partenaire. Des informations suivront prochainement.

M. Lamontagne s'informe de la fréquence des rencontres du Conseil d'administration. La directrice confirme que les rencontres ont lieu une fois par mois.

M^{me} Couture ajoute que les rencontres du Conseil des parents ont lieu une fois par mois et que celles-ci se font plus souvent par Teams qu'en présentiel.

La directrice donne des informations concernant le rôle du protecteur national de l'élève : auparavant, concernant le processus de plaintes, il y avait trop d'étapes avant que le protecteur national de l'élève en soit informé et c'était réglé à l'interne dans les CSS.

6. Information de la direction

6.1 Suivi du fonds à destination spéciale

La directrice fait la présentation du suivi du Fonds à destination spéciale aux membres. Elle informe que le montant de 1 000 \$ prévu pour les groupes FPT devrait être utilisé bientôt. De plus, les dépenses encourues pour le jardinage dans le projet COUREXT auraient dû être débitées dans le projet FPES.

Le projet RELIURE est destiné entre autres pour l'achat d'une machine à plastifier pour les plateaux.

Nous avons reçu un don de 300 \$ pour le projet du salon étudiant. Nous ferons l'achat d'une causeuse ou d'un sofa pour le 3^e étage. Le montant sera déposé dans les jours suivants.

7. Consultation et sujets pour approbation

7.1 Sortie du groupe 685

Les élèves du groupe 685 voudraient aller au cinéma en juin avec le montant d'argent qui a été prévu en début d'année pour ce groupe. Cette activité se fera pendant les heures d'école et se fera à pied ou en voiture.

20230515-03

M^{me} Beaulieu approuve la sortie du groupe 685.

M^{me} Roy demande d'ajouter un point concernant de l'information au sujet de la navette fluviale. La directrice nomme que nous l'ajouterons au point 7.1.1.

7.1.1 Navette fluviale

M^{me} Roy nomme que les élèves de l'annexe envisagent de faire le trajet de la navette fluviale de Montréal vers Boucherville afin de l'utiliser au courant de l'été. De plus, ce moyen de transport est gratuit.

20230515-04

M. Tardif approuve le projet de la navette fluviale.

7.2 Le choix du matériel didactique (art.96.15)

La directrice présente les listes des fournitures scolaires et le matériel didactique pour l'année scolaire 2023-2024. Elle informe que le montant de 7 \$ demandé aux parents pour l'agenda pourrait être à moindre coût. De plus, nous allons faire l'achat d'une boudineuse pour la confection de l'agenda. Il n'y aura pas d'augmentation pour les frais chargés aux parents pour la surveillance du dîner.

M. Lamontagne demande si ce sont les parents qui doivent fournir les mâchouilles. La directrice confirme que oui, car essayer de trouver une mâchouille aux élèves peut être ardu et c'est une question d'hygiène.

20230515-05

M. Tardif approuve les fournitures scolaires et le choix du matériel didactique.

7.3 Présentation du budget 23-24 (document annexe 1)

La directrice fait la présentation du budget 2023-2024.

Le fonds 5 est destiné au service à l'élève et à la réussite éducative. L'argent est essentiellement versé pour les salaires. Comme par le passé, nous préconisons la présence d'une ou d'un TES par groupe, une TES pivot et une TES pour le projet TEVA.

Les salaires des professionnels prévus pour les écoles dédiées, sont défrayés par le CSSDA (responsable clinique, TSL, l'orthophoniste, et la psychoéducatrice. Le nombre d'heures est calculé selon le nombre de groupes et est similaire dans toutes les écoles du CSSDA.

Elle nomme que le budget octroyé en mai est révisé en octobre.

M. Tardif s'informe auprès de la directrice à savoir qui paierait si nous ajoutions une journée supplémentaire pour les services de l'orthophoniste. Elle confirme que l'argent serait pris dans le fonds 5 de l'école.

La directrice nomme que nous avons une agente de réadaptation, car nous n'avons pas trouvé de psychologue et elle est payée par le CSSDA. Elle ajoute que nous voudrions augmenter nos services de TES et TSL.

20230515-06

Le budget est équilibré et adopté

M. Lamontagne en propose l'adoption et est appuyé par M. Tardif

7.4 Acte d'établissement

La directrice présente ce document qui vient confirmer les locaux de l'école Jean-Claude-Crevier et de son annexe. Nous devons ajouter les locaux 229 et 231.

M. Tardif demande à la directrice s'il est possible que l'on puisse louer nos espaces afin d'avoir un revenu supplémentaire pour l'école? Elle lui répond que non, car c'est un protocole d'entente avec la Ville et le CSSDA.

20230515-07

M^{me} Vaudeville adopte l'acte d'établissement.

7.5 Rapport annuel du CÉ

Le rapport annuel du CÉ sera envoyé à tous les membres par la directrice.

8. Information de notre représentante de la communauté

M^{me} Roberge étant absente, il n'y a aucune information.

9. Information du personnel enseignant

M^{me} Vaudeville nomme que le café-causerie qui a eu lieu le vendredi 12 mai dernier portant sur l'Auto-D a été un succès. Les enseignants souhaitent utiliser l'Auto-D de plus en plus en classe.

10. Information du personnel de soutien

M^{me} Beaulieu nomme que la formation SACCADE est en cours pour certaines TES et qu'elle se termine ce vendredi 19 mai. Elle ajoute qu'il y a eu trois familles qui ont participé à l'activité de l'écurie qui a eu lieu le dimanche 30 avril dernier.

11. Information du personnel professionnel

M^{me} Guilbault mentionne avoir fait l'évaluation du plan de lutte à l'intimidation et la violence. Celle-ci sera présentée au prochain conseil d'établissement.

De plus, elle mentionne que l'équipe de professionnels a terminé l'observation des élèves qui arriveront du primaire l'année prochaine. Cela leur sera utile dans la composition des groupes pour l'année 2023-2024.

12. Varia

Il n'y a aucun varia.

Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 22.

Le président,

Martin Lamontagne

La directrice,

Véronique Cloutier